



Braine-le-Comte

Braine Notre Ville

BULLETIN COMMUNAL JANVIER 2026 | N°149

Une Ville
en Vie



Dossier

Offensive hivernale : nos services, mobilisés à vos côtés !

P12 Quartier Rue Neuve, chantier
de réfection de voiries

P07 Agents constatateurs,
une équipe renforcée

ÉDITO

Salage et déneigement : des mesures-clés pour nos Brainois

Cet édit du Braine Notre Ville revient sur ces mois de décembre et janvier durant lesquels nous avons, à la fois, eu le plaisir de profiter de magnifiques paysages vêtus de blanc mais aussi dû faire face aux problèmes qui en découlent, avec un épisode hivernal exceptionnel le 7 janvier.

En effet, la neige, le froid, la pluie, le verglas, les congères... ont perturbé nos routes, trottoirs, culs-de-sac... Nous avons bravé ces éléments climatiques grâce à une gestion anticipative, proactive, rapide, efficiente, optimale et interdisciplinaire. Nos responsables et ouvriers communaux du service Travaux et moi-même avons été au front pour analyser les avertissements de l'IRM, déterminer les meilleurs créneaux horaires d'intervention, former les équipes de terrain, répondre aux sollicitations citoyennes, prendre en charge les urgences, garantir la continuité des services au public et ce, avec les sociétés privées partenaires de notre Ville, désignées via marché public.

Les sorties d'épandage sont planifiées sur base de critères définis, tout en tenant compte de la préservation de l'environnement et de l'impact du sel sur les voiries. La pédagogie était de mise en permanence pour rappeler, notamment, que le sel a besoin de passage pour agir efficacement.

Soulignons de nombreuses heures de labeur, des tonnages de sel conséquents, ainsi que des moyens matériels mobilisés de manière judicieuse et de l'argent utilisé à bon escient pour assurer la sécurité et la protection de tout un chacun.

Nous tenons à vivement remercier les ouvriers communaux et sociétés privées pour leur disponibilité et leur travail remarquable pour la population, ainsi que vous, citoyens, pour votre prudence, votre bienveillance envers nos travailleurs et vos nombreux messages de soutien. Cette reconnaissance témoigne pleinement de l'importance de nos missions. Nous avons aussi pu compter sur la solidarité des agriculteurs, toujours enclins à apporter une aide précieuse aux citoyens en difficulté.

Évoquons encore l'accompagnement soutenu du CPAS et de sa Présidente, Anne-Catherine Roobaert, auprès des personnes sans-abri, tant pour la recherche d'un hébergement d'urgence que pour les aides vestimentaire et alimentaire.

Nous pouvons toutes et tous être fiers de cette mobilisation collective.

Au nom du Collège communal,

Ludivine PAPLEUX

Échevine des Travaux en Régie



Sommaire

03 ÉDITO

04 DOSSIER
Offensive hivernale, nos services à vos côtés !

07 PROPRETÉ PUBLIQUE

09 TRIBUNES POLITIQUES

11 FINANCES

12 TERRITOIRE

15 ENVIRONNEMENT

17 CARNET DE FAMILLE

19 VIVRE ENSEMBLE

20 AGENDA

22 ESPACE CITOYEN

En 2026, suivez les débats du Conseil communal

La Ville de Braine-le-Comte, son Personnel et ses Mandataires communaux, vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit pour vous synonyme de santé, de réussite et de moments de convivialité partagés !

Si vous souhaitez comprendre les grands enjeux et les décisions prises par vos Mandataires, suivez les débats du Conseil communal en direct. Les séances sont publiques et se déroulent à l'Hôtel de Ville (1^{er} étage). Elles sont également filmées et retransmises en direct sur le site internet, la page Facebook et sur la chaîne YouTube de la Ville.

En 2026, les Assemblées se réuniront aux dates suivantes : 2 février, 23 mars, 20 avril, 1^{er} juin, 29 juin, 31 août, 28 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 14 décembre. Une dizaine de jours avant chaque Conseil, l'ordre du jour peut être consulté sur www.deliberations.be/braine-le-comte. Vous trouverez aussi toutes les décisions (délibérations) prises par les Mandataires lors des Conseils communaux sur ce portail.



Direction générale : 067/551.410, directiongenerale@7090.be
Député-Bourgmestre : 067/551.409, maxime.daye@7090.be

À PROPOS

Braine Notre Ville

Éditeur responsable

Maxime Daye, Député-Bourgmestre

Rédaction

Cellule Communication :
communication@7090.be - 067/551.415

Graphisme

Gaetn : www.gaetn.be

Régie publicitaire

Red Line Communication :
david@redline-communication.be
0478/204.283

Prochain numéro

30 mars 2026

Date de remise des textes

26 février 2026

Offensive hivernale : nos services, mobilisés à vos côtés !

Lorsque l'IRM émet un avertissement hivernal, nos services sont alertés et examinent la situation avec minutie : faut-il impérativement sortir les camions et épandre du sel sur le territoire communal ?

Pour ce faire, le Service Travaux dispose de données météo fines qu'il analyse sous les angles de l'intensité et de la durée de l'intempérie annoncée afin de déterminer si procéder à un épandage de sel est pertinent, utile et raisonnable au regard :

- du coût de l'épandage – entre sel, carburant et prestations des agents communaux, chaque sortie représente un coût conséquent
- de l'impact sur l'environnement – le sel n'est pas neutre pour nos sols
- de l'impact sur les voiries – un épandage régulier de sel peut endommager les revêtements de voirie.

Nos services analysent en permanence les risques et adaptent les interventions en fonction de l'évolution de la situation. **Quand l'avertissement IRM est jaune et de courte durée, il peut donc être normal que nos camions ne sortent pas.**

Voiries communales

La Ville a la charge de la circulation sur les voiries communales. Le SPW se concentre sur les axes structurants (les nationales) qui traversent le territoire.

Le Service Travaux procède à l'épandage sur toutes les routes, aidé en cela par des prestataires privés désignés via Marché public, en adaptant son procédé à chaque voirie. Une équipe « à pied » est chargée de saler devant les bâtiments et les principaux trottoirs fortement fréquentés.

Un ordre de priorité d'épandage est établi, en lien avec l'usage des voiries. On privilégiera d'abord les routes d'accès aux écoles, aux maisons de repos et aux services d'urgence, les itinéraires empruntés par les bus, etc. Les axes moins fréquentés et les routes de campagne sont logiquement traités dans un second temps. Quant aux routes secondaires du bois de la Houssière, elles sont généralement fermées à la circulation. En effet, l'épandage est interdit en zone Natura 2000.

Plan Grand Froid : accompagnement des personnes sans-abri

Durant les épisodes hivernaux, le CPAS active son Plan Grand Froid et propose un accompagnement spécifique aux personnes sans-abri présentes sur notre entité et suivies par ses services. Celles-ci se voient offrir un repas chaud à la maison de repos.

Cette initiative vise d'abord à apporter une aide d'urgence à des citoyens en grande difficulté. Dans un second temps, cela permet aux équipes sociales de rester en contact avec les personnes concernées et de les accompagner de manière adaptée pendant cette période difficile, voire au-delà.

Le CPAS suit régulièrement l'évolution de la situation et pourra, si nécessaire, réactiver ce dispositif lors de futures vagues de froid, afin de garantir un accompagnement adéquat.

Services publics perturbés

Quand les conditions météo compliquent la circulation routière, ce sont tous les services au public qui sont perturbés : courrier, livraisons à domicile, transports en commun, ramassage des déchets, etc.

Le bon réflexe pour savoir, par exemple, si les poubelles seront bien ramassées, est de se rendre sur le site internet du fournisseur de service : la plupart d'entre eux disposent de plans hivernaux directement activés lorsqu'ils sont dans l'incapacité de réaliser leur mission en toute sécurité.



Comment fonctionne le déneigement ?

Au contact de la neige, le sel d'épandage fond sous l'effet de l'humidité. En fondant, il abaisse la température à laquelle l'eau va geler.

Ce procédé prévient la formation de verglas en faisant baisser le point de congélation de l'eau. **Avec l'ajout du sel, l'eau ne gèle pas à une température de zéro degré, elle reste à l'état liquide plus longtemps** (jusqu'à -8 degrés, par exemple).

L'épandage se déroule généralement plusieurs heures avant la chute de neige, à titre préventif. Pour améliorer cette réaction chimique et limiter la quantité de sel à utiliser, le passage d'un tracteur avec lame est parfois nécessaire en vue de réduire l'épaisseur de la couche de neige.

Pourtant, il arrive que des citoyens s'étonnent de voir une couche de neige sur la voirie devant chez eux alors que le camion d'épandage est passé. La raison est simple : le sel se trouve sous la neige et entrera pleinement en action lors du passage des véhicules. En effet, **pour que le sel de déneigement soit efficace, il faut du trafic automobile qui viendra le disperser sur la masse neigeuse.**

Autre difficulté rencontrée sur notre entité : les congères. **Ces amas de neige, formés par le vent, peuvent entraver la circulation sur les voiries isolées**, en campagne ou à travers champs. Lors de l'épisode hivernal de début janvier, plusieurs voiries ont dû être temporairement fermées à la circulation pour cette raison.



L'épisode hivernal en quelques chiffres (*)

- Mobilisation des équipes (jusqu'à 10 personnes) pour chaque sortie
- Plus d'une quinzaine de sorties d'épandage (public + privé)
- 250 km de voiries en tous genres couverts
- 260 tonnes de sel + 2 palettes de sacs pour les bâtiments et devantures communaux
- Plus de 40.000 euros d'achat de sel d'épandage

(*) Estimation provisoire réalisée en date du 15 janvier 2026 – Ces chiffres seront affinés dès la fin de la saison d'épandage..

Que faire si l'on doit prendre la route ?

Faites preuve de prudence si vous conduisez un véhicule lorsque les températures sont négatives, même si les routes paraissent dégagées. Des plaques de verglas peuvent toujours subsister sur la chaussée, particulièrement aux entrées et sorties d'autoroute, sur les ponts et dans les virages.

Vous devez vous déplacer régulièrement en hiver ? N'hésitez pas à opter pour des pneus hiver.

Sur une route glissante, vous aurez besoin de plus de temps pour vous arrêter. Réduisez votre vitesse et allongez la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède. **Adoptez une conduite « douce ».** Sur une route enneigée, l'adhérence est moins bonne et une manœuvre un peu trop brusque peut rapidement provoquer une perte de contrôle.

Anticipez. Plus vous freinez tard et plus vous risquez de ne pas pouvoir vous arrêter à temps. Utilisez le frein moteur en rétrogradant pour faire ralentir votre véhicule. Cela permettra d'éviter que vos freins se bloquent et que votre voiture se mette à glisser.

Même en appliquant ces conseils, prendre le volant en cas de mauvaises conditions climatiques reste dangereux. Il vaut donc mieux éviter les sorties en voiture qui ne sont pas absolument indispensables.

Faites également preuve de prudence si vous circulez à pied ou à l'aide d'un « deux-roues » : les trottoirs et pistes cyclables peuvent aussi être verglacés.



Le Règlement général de Police prévoit, en son article 50 : « Dans les parties agglomérées de la commune, en cas de chute de neige ou de formation de verglas, tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à ce que, devant la propriété qu'il occupe, un espace suffisant pour le passage des piétons soit rendu non glissant ».



Service Travaux : 067/551.500, travaux@7090.be

Échevine des Travaux en régie : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

Propreté publique

07

PROPRETÉ PUBLIQUE

Missions des Agents constatateurs

L'équipe d'Agents constatateurs brainois vient d'être renforcée. Désormais au nombre de 4, ces Agents effectuent le contrôle du respect des réglementations en vigueur sur le territoire communal, constatent les infractions et informent l'Administration des faits qui sont reprochés.

Ils auditionnent les contrevenants et émettent des sanctions administratives ou des procès-verbaux. Ils consultent et exploitent les images des caméras de la Ville afin de rechercher ou de fournir des indices susceptibles de faire avancer les enquêtes sur le terrain.

S'agissant d'une fonction assermentée, tout Agent constatateur doit suivre un cursus spécifique et prêter serment afin de pouvoir exercer pleinement ses missions.

L'engagement des 2 nouveaux membres au sein de cette équipe contribuera à limiter plus encore les infractions environnementales sur l'entité et à rendre visiblement nos rues et nos quartiers plus agréables et plus propres.

 **Agents constatateurs :** 067/551.475, agentsconstatateurs@7090.be
Échevine en charge de la Propreté publique : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be



Sacs poubelles conformes

Pour les collectes de déchets à Braine-le-Comte, seuls les sacs officiels d'in BW sont acceptés lors des ramassages. Il est donc essentiel d'utiliser uniquement les sacs blancs, sacs bleus et sacs verts réglementaires.

Les sacs blancs sont destinés aux déchets ménagers résiduels, les sacs bleus aux déchets PMC recyclables et les sacs verts aux déchets organiques. Si vous hésitez sur la destination d'un déchet, consultez votre calendrier des collectes. Il est disponible sur le site internet de la Ville : www.braine-le-comte.be/territoire/gestion-des-dechets/calendrier-des-collectes-2026. Des exemplaires papier sont également disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville si vous n'avez pas reçu le vôtre par la Poste.

Vous pouvez aussi consulter vos jours de collecte personnalisés sur l'application gratuite Recycle!, qui vous envoie des rappels et facilite la planification de vos sorties de sacs.

 **Service Environnement :** 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be



Les bulles à verre précédemment situées à la rue Fernand Bottemanne ont été transférées vers le parking de la rue des Déportés. Celles du chemin de la Dime (Gare Hennuyères) ont aussi été déplacées plus bas dans la rue.

Les emplacements des bulles à verre et des conteneurs à vêtements sont géolocalisés sur notre site internet : www.braine-le-comte.be (menu : Territoire > Gestion des déchets).

Grand Nettoyage 2026



Du 26 au 29 mars, participez au Grand Nettoyage et contribuez à améliorer votre environnement. Pendant 4 jours, citoyens, écoles, clubs de sport, entreprises et associations se mobilisent pour ramasser les déchets et entretenir nos espaces publics.

Cet événement rappelle que chaque geste compte et qu'ensemble, il est possible de rendre nos rues, parcs et quartiers plus agréables à vivre. Au-delà du nettoyage, c'est aussi une occasion de sensibiliser la population à l'importance du respect de notre environnement.

Inscrivez-vous en ligne et rejoignez votre équipe sur : www.bewapp.be/je-passe-a-l'action/grand-nettoyage.

 **Service Environnement :** 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.410, pierre-yves.hubaut@7090.be



Braine-le-Comte face aux Intempéries

Les intempéries hivernales de ces derniers jours ont mis à l'épreuve bien des communes. À Braine-le-Comte, elles ont surtout révélé la solidité d'une organisation et la qualité d'une gestion communale tournée vers l'efficacité et la proximité. Grâce à la mobilisation exemplaire des équipes communales et privées, routes et accès en tous genres sont restés praticables, garantissant la sécurité et la continuité de la vie locale.

À la manœuvre, l'échevine des Travaux en Régie, Ludivine Papeux, a coordonné les moyens techniques et humains nécessaires. Anticipation, rapidité d'action et esprit d'équipe ont été les maîtres-mots de cette gestion exemplaire. Dans un contexte climatique de plus en plus imprévisible, cette réactivité prouve que la compétence et la rigueur font toute la différence.

Braine-le-Comte montre ainsi qu'une politique locale ambitieuse et bien gérée peut protéger concrètement le quotidien de ses habitants.

Gauthier Vanderhaegen
Président du MR brainois



Une année d'engagement et de solidarité

L'année écoulée a été riche en engagements, en rencontres et en actions. Tout au long de l'année, nous avons été présents sur le terrain, à l'écoute et investis dans la vie locale, avec la volonté de faire vivre des valeurs essentielles : solidarité, justice sociale, inclusion et participation citoyenne.

Parmi les temps forts, notre présence au marché de Noël a occupé une place importante. Ce moment convivial a permis de poser un geste solidaire : une partie des bénéfices a été reversée à l'ASBL Les Rawettes. Cette colocation solidaire accompagne des adultes en situation de handicap mental léger vers plus d'autonomie. La soutenir, c'est défendre le droit de toutes et tous à vivre dignement au sein de la commune.

Cette année a également été marquée par notre participation à des mobilisations sociales liées aux enjeux actuels, des moments essentiels pour rester connectés aux réalités vécues par toutes et tous.

En ce début de nouvelle année, nous adressons nos meilleurs vœux aux Brainois-es et continuerons à nous engager pour une ville plus juste, inclusive et humaine.

À très vite sur le terrain,
Les Jeunes Socialistes de Braine-le-Comte

De l'ombre à la lumière

Travailler au CPAS ou y exercer un mandat se fait souvent dans l'ombre. C'est aussi dans l'ombre que se trouve une partie des citoyens qui ne vit pas, comme le prévoit la loi du 08/07/1976, une vie conforme à la dignité humaine. Parfois, ce n'est pas faute d'essayer mais comme on dit en politique de santé, la personne doit être actrice de son devenir !

A Braine-le-Comte, majorité (Braine-Ensemble) comme opposition (PS-Ecolo), chacun fait son job ; solidarité et empathie font sens. La Ville consacre 4.5 millions d'€ (+14% de son budget) au CPAS dont le budget est de 26 millions. Cette dotation aide le CPAS à faire face aux différentes difficultés que rencontre la population plus vulnérable. Il agit quotidiennement sur les problématiques de logement, gestion budgétaire, réduction des assuétudes, motivation au travail. Ces thématiques sont analysées et travaillées par une équipe pluridisciplinaire d'assistants sociaux, éducateurs... et conseillers pour les prises de décisions.

En 2026, plus que jamais, soyons solidaires, respectueux, à l'écoute et bienveillants pour que les personnes en difficultés puissent passer de l'ombre à la lumière.

Pour le groupe Ensemble,
Anne-Catherine ROOBAERT
Présidente du CPAS



2026, une année pour agir...

Alors que l'Europe vient juste d'adopter le traité Mercosur, alors que notre monde et notre pays sont chahutés par des crises et des réformes qui fragilisent la solidarité, il devient urgent de redonner du sens à nos liens humains et de se retrouver en phase avec la vie et la biodiversité. Dans ce contexte, l'écologie et la protection de l'environnement constituent des choix d'avenir qui ouvrent la voie de l'équilibre : celui qui unit le bien-être collectif à la préservation de notre planète. Soutenir les circuits courts, reverdir nos espaces, encourager les projets citoyens et la coopération locale, c'est choisir la confiance face à l'individualisme.

La commune doit rester le refuge de l'espérance, un lieu où les gestes solidaires prennent racine, où l'on apprend à vivre ensemble dans le respect du temps, des saisons et de nos concitoyens. Dans nos écoles, nos associations et nos quartiers se joue la transition vers une société plus juste, plus douce et plus durable. Ensemble, faisons de 2026 une année d'écoute, de responsabilité et d'humanité partagée.

Les élus et les membres du groupe Ecolo vous souhaitent une belle année 2026.

Ecolo Braine-le-Comte,
info@braine-le-comte.ecolo.be

Vote du Budget 2026

Le Budget 2026 a été soumis au vote du Conseil communal le 15 décembre 2025. Il a été approuvé par la Majorité Braine / Ensemble. La Minorité PS / Ecolo s'y est opposée.

Pour les mandataires, le budget représente la mise en exécution de la Déclaration de Politique Communale (DPC) tout en tenant compte des réalités de terrain, la possibilité de réaliser les projets pour les citoyens et de disposer des moyens suffisants pour les financer. Pour l'Administration, l'exercice budgétaire vise surtout à évaluer sa capacité à réaliser ces projets.

Les priorités sont axées sur la maîtrise des dépenses, l'anticipation des défis futurs et la prudence face aux incertitudes économiques. Toutefois, grâce à notre capacité collective à rebondir (entités para-locales comprises) face aux crises du moment et aux changements de normes ou de politiques supra-locales, **le budget initial 2026 de la Ville se présente toujours en équilibre**, avec une utilisation des provisions certes mais dont **le solde s'élève toujours à plus de 6 millions d'euros**.

Ce budget maintient l'emploi et prévoit même les emplois nécessaires à la réalisation des projets contenus dans la DPC et le PST. Au niveau des transferts, bon nombre d'entités bénéficient de dotations communales inférieures aux montants prévus par le plan de gestion. Les investissements sont adaptés, le tout sans augmenter les taxes principales touchant le portefeuille des Brainoises et Brainois.

Pour les recettes, un débat reste encore ouvert : celui du coût-vérité des déchets. La volonté politique est de réformer le décret qui passe du « pollueur payeur » au « trieur payeur », et ce, malgré l'obligation d'absorber l'endettement soudain d'in BW.

La dette est gérée, autant que faire se peut, de manière active et en tenant compte de l'inflation.

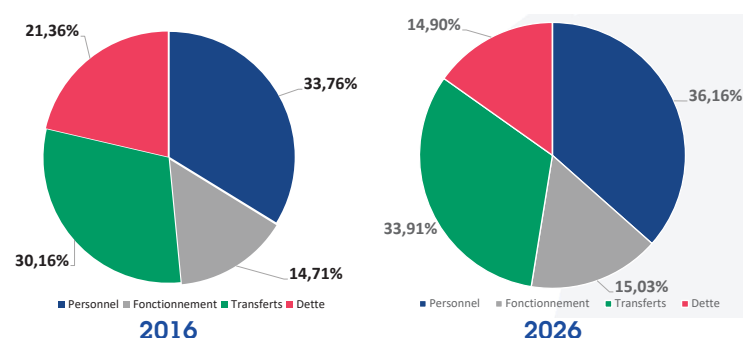
La Ville, comme d'autres, doit surtout faire face à la problématique du financement des cotisations de pensions : à politique inchangée, les dépenses (juste pour la cotisation de responsabilisation) augmentent d'un million d'euros jusque 2031.

Quant au service extraordinaire, le budget 2026 reprend l'ensemble des investissements décidés par le Collège communal ; le total des investissements de 2026 se monte finalement à 5,6 millions d'euros.

Le seuil relatif à l'utilisation des fonds propres est respecté, tout comme **les balises de personnel, de fonctionnement et d'endettement**.

La trajectoire budgétaire, actualisée et projetée jusque 2031 avec les éléments connus à ce jour, reste équilibrée, avec l'utilisation des provisions et les mesures prises en matière de dépenses et de recettes pour continuer de respecter le plan de gestion.

Dépenses ordinaires



Règlements taxes et redevances

Ancienne législature - règlements 2020-2025 : 75 règlements valables jusque 2025 inclus.

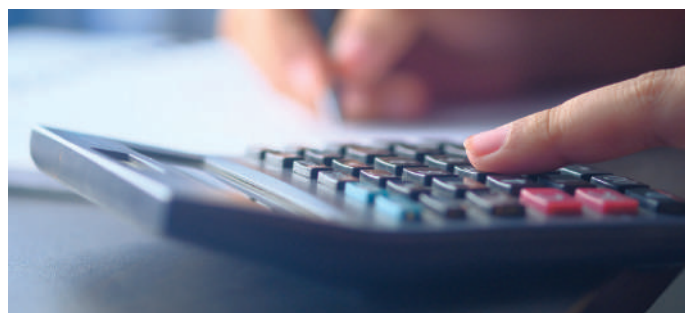
Nouvelle législature - règlements 2026-2031 : 58 règlements.

Une fois le projet de règlement établi, il doit être soumis au vote du Conseil communal et à l'approbation de la Tutelle. Après approbation, il est publié à l'attention de la population (voir www.deliberations.be/braine-le-comte) et les règlements s'appliquent.

La majorité des règlements taxes et redevances ont été revus lors du Conseil du 17 novembre 2025 à la suite de la nouvelle législature pour les exercices 2026-2031.

Si fondamentalement rien ne change, il a toutefois fallu tenir compte des recommandations de la Tutelle, de l'amélioration et la simplification, des motivations et objectifs poursuivis, du rendement, du coût du recensement, des répercussions sociales, environnementales et économiques, des articles budgétaires concernés, des recettes engendrées et de la charge de travail, du respect de la législation en la matière, ainsi que des taux et recommandations repris dans la circulaire budgétaire...

En dehors des règlements sur les taxes additionnelles (IPP et PR. I.), les règlements relatifs aux taxes et redevances communales sont soumis à la tutelle spéciale d'approbation (SPW).



Il n'y a pas d'augmentation des principales taxes touchant le portefeuille des citoyens mais des arrondis et/ou indexations conformes (à la circulaire ministérielle et/ou pour la simplification administrative).

Enfin, lors du Conseil du 17 novembre 2025, sur un total de 46 règlements (certains déjà votés avant et d'autres après car en attente des directives supra-locales), 34 ont été adoptés à l'unanimité.



En mars : circulation modifiée dans la rue Neuve et avoisinantes

Début mars, une nouvelle phase de chantier débutera dans le quartier de la rue Neuve. Celle-ci impactera fortement la circulation, le stationnement et l'accès à la gare SNCB / TEC.

Pour rappel, ce chantier s'inscrit dans le cadre des plans PIC / PIMACI 2022-2024 et concerne l'entièreté des rues Neuve, du Onze novembre, des Frères Dulait et de l'Industrie. À l'issue des travaux, ces voiries (chaussée, trottoirs et fond de coffre compris) auront été refaites d'un côté à l'autre de la chaussée. En outre, différents usages de la chaussée seront améliorés, notamment : cohabitation des usagers (place définie pour les cyclistes et accessibilité PMR améliorée), dispositifs limitant la vitesse des engins motorisés, visibilité des piétons (éclairage des traversées piétonnes), embellissement et végétalisation du quartier (voir également nos 2 derniers bulletins communaux).

Dans les prochaines semaines, différentes sections de voiries seront successivement fermées à la circulation en fonction de l'avancée du chantier. Des déviations seront mises en place et renverront la circulation de transit vers les axes structurants (routes nationales).

Mobilité

Afin d'assurer la fluidité de la circulation autour du chantier, **l'ensemble de la zone de travaux passera en desserte locale pendant toute la durée des travaux de la Ville.** La circulation de transit sera donc déviée via les nationales. Cette modification permettra à l'entreprise en charge des travaux d'adapter les déviations locales régulièrement, en fonction de l'avancement du chantier, tout en limitant l'impact généré sur les rues du centre-ville.

Concrètement, si vous n'habitez pas le quartier et devez vous rendre en centre-ville ou à proximité de la gare, vous devrez anticiper et adapter votre déplacement ! Pour déposer ou rechercher un usager des transports en commun, il est conseillé de favoriser l'accès arrière de la gare : le stationnement temporaire sur le P3 est gratuit durant maximum 20 minutes.

TEC : Déménagement temporaire de la gare des bus lors des travaux de la rue du Onze Novembre. Des panneaux seront installés en temps voulu par les TEC afin de guider les usagers vers l'arrêt provisoire.

Parking SNCB : L'ensemble des usagers du parking SNCB de la rue du Onze Novembre (P2 - accès via la rue de l'Industrie) seront déviés vers le parking à l'arrière de la gare (P3). Une communication sera adressée aux abonnés par l'exploitant des parkings. Une quarantaine de places seront réservées à l'usage exclusif des riverains (zone bleue).

Une information complète sera diffusée sur le site internet et la page Facebook de la Ville, ainsi que via le portail Be-Alert, lorsque la date exacte de début de la phase communale aura été fixée.



Service Études : 067/551.500, etudes@7090.be
Échevin des Études : 067/551.409, leandre.huart@7090.be

Travaux en cours et réalisations

Grand Place

Le couvrant du bassin d'orage et son remblayage sont finalisés. L'espace verdurisé devant l'Hôtel de Ville est également remblayé après la démolition du pavillon. La SWDE et ORES ont procédé au remplacement des raccordements et des conduites de distribution de la rue Grange aux Dîmes.

Les équipes procèdent actuellement à la finalisation des travaux en tranchée pour les impétrants. Viendront ensuite la mise en œuvre progressive des revêtements de surface et l'installation des équipements (fontaine, abribus, etc.) pour une finalisation cet été. À ce stade, les échéances sont respectées malgré les quelques aléas météo. La réfection finale de la N6 devrait se poursuivre jusqu'à la fin 2026.

Route de Petit-Roeulx

La première phase des travaux, portant sur l'aménagement des trottoirs et des fosses de plantation à la route de Petit-Roeulx et à la rue Édouard Moucheron, a été finalisée en décembre. Les déplacements piétons dans le quartier sont maintenant plus sécurisés.

La réfection du revêtement de la route de Petit-Roeulx, à hauteur du parc Cabu, est prévue au printemps 2026.



Anciennes Papeteries Catala

Projet de réaffectation

Les anciennes Papeteries Catala, c'est ce terrain vague situé à la rue des Dignes, entre la rue de la Bienfaisance et celle du Moulin. À l'état de friche depuis de nombreuses années, le site fait actuellement l'objet d'un projet de réaménagement : la création d'une « cité administrative » conçue de manière à faciliter les services rendus aux citoyens. Le défi est de taille mais le projet possède de multiples avantages et opportunités :

- **Environnement** : assainissement d'une friche polluée
- **Urbanisme** : réaffectation d'un terrain-vague et embellissement du centre-ville
- **Accessibilité** : centralisation des principaux services administratifs sur un même site (dont Ville et CPAS)
- **Mobilité** : accès aux services facilité pour tous les usagers (parkings sur le site, proximité des transports en commun et du RAVeL)
- **Citoyenneté** : création d'un nouveau parc en centre-ville
- **Prévention inondations** : aménagement adapté au sol (création de zones humides et revêtements de sols percolants, noues d'infiltration...)
- **Énergie** : intégration des services communaux dans des bâtiments récents moins énergivores.

Les infos sur le volet participatif sont détaillées sur notre site internet.
Flashez le QR Code pour en savoir plus !



Service Urbanisme / Rénovation urbaine: 067/551.450, urbanisme@7090.be
Échevin de l'Urbanisme: 067/551.409, leandre.huart@7090.be



Consultations multiples

Plusieurs années seront encore nécessaires avant la pose de la 1^{ère} pierre. Après les démarches d'acquisition du site, les travaux de dépollution (en collaboration avec la SPAQUE) et d'analyses techniques du terrain se poursuivent et devraient durer plusieurs mois. En parallèle, de nombreuses consultations d'experts sont planifiées et doivent contribuer à définir les orientations finales du site. L'heure est à la projection et à l'anticipation !

Les Autorités communales souhaitent, logiquement, éviter de reproduire les difficultés rencontrées dans certains bâtiments communaux (bureaux inadaptés, accessibilité des usagers, intégration du télétravail, etc.). Dès lors, elles ont décidé de mener une réflexion basée sur l'« expérience citoyenne » plutôt que sur l'adaptation d'un service au bâtiment qui l'héberge, de manière à faire correspondre, autant que possible, le projet aux besoins des usagers.

Participation citoyenne

La population sera consultée à différents moments-clés du projet. La 1^{ère} action de participation citoyenne débutera prochainement. Elle concerne l'aménagement du parc. Le site s'étend sur 5,2 hectares, il se situe en centre-ville, à proximité des grands axes routiers, des transports en commun (train et bus) et le long du ruban cyclable. Autant d'atouts qui devraient amener une grande variété d'usagers à le fréquenter. **Envie de participer à la réflexion ?** C'est le moment ! Posez votre candidature en vue de participer à la marche exploratoire dans le parc et aux abords de celui-ci ainsi qu'aux ateliers de réflexion et co-construction autour de l'identité du parc, ses fonctions et son identité.



Les travaux à la rue du Moulin touchent à leur fin.



Aux abords de l'école de Ronquières, la circulation reste alternée.



Le marquage au sol au carrefour de la Coulette a été posé.

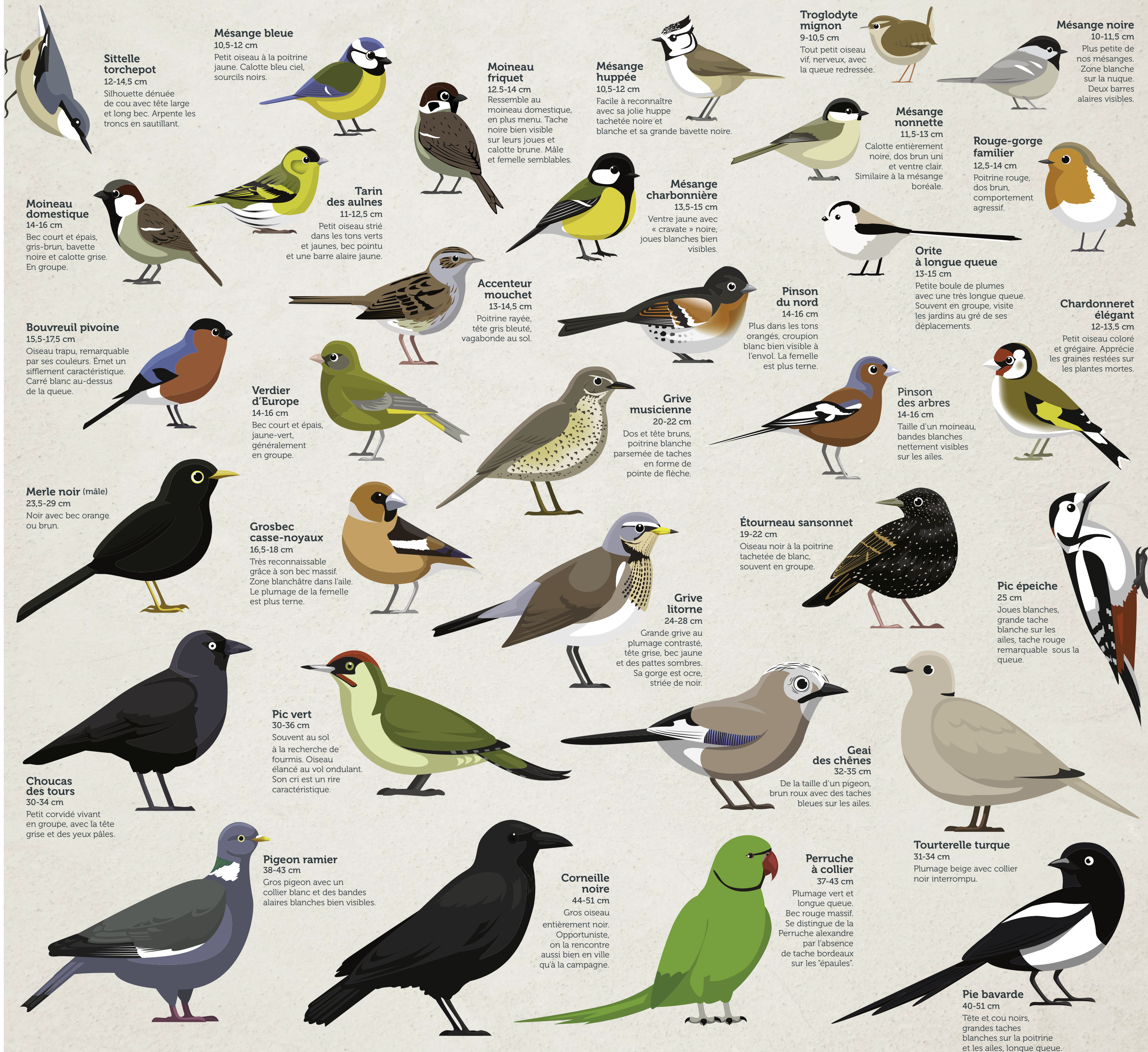


Le sentier Saint-Roch est finalisé et accessible à nouveau.



natagora

DEVINE QUI VIENT MANGER AU JARDIN



L'hiver est une période critique pour les oiseaux. Les journées sont courtes et ils doivent trouver beaucoup de nourriture pour lutter contre le froid de la nuit. L'essentiel de leur temps est consacré à cette recherche.

En aménageant son jardin de manière naturelle, il est possible de nourrir et d'abriter un grand nombre d'oiseaux. Aubépines, pommiers, orties, chardons, herbes folles, compost, mare et tas de bois mort leur servent de garde-manger. En hiver, vous pouvez également nourrir les oiseaux avec des graines variées (tournesol, froment...). On peut éventuellement proposer momentanément des boules de graisse et des cacahuètes (arachides) par temps très froid. De l'eau renouvelée fréquemment est la bienvenue toute l'année.

CHAQUE HIVER, PARTICIPEZ AU GRAND RECENSEMENT.

Découvrez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les oiseaux de votre jardin via www.natagora.be/oiseaux

E.R. : Philippe Funcken – Natagora asbl – Navarre des Musées 1 – 5000 Namur

Ce poster vous est offert par Natagora avec le soutien de :

l'avenir

NOSTALGIE

Une biodiversité à préserver !

Gestion de la jussie

La jussie à grandes fleurs, cette plante invasive aquatique, est présente dans la zone d'immersion temporaire (ZIT) des Étangs Martel. Afin de limiter son développement, une gestion adaptée et régulière doit être assurée.

Elle a ainsi fait l'objet de plusieurs interventions depuis 2022 et une gestion mécanique plus poussée est aujourd'hui à l'étude, notamment grâce à l'expertise du Contrat Rivière Senne. Cette dernière pourrait bénéficier d'une subvention européenne LIFE RIPARIAS pour la réalisation d'un curage de la ZIT en 2026. C'est la Région qui attribuera ce subside à certaines communes wallonnes. Le site des Étangs Martel de Braine-le-Comte fait partie des sites éligibles. Le Service Environnement collabore donc avec le SPW pour défendre notre dossier.

Si le dossier aboutit positivement, une opération mécanique pourrait débuter en 2026. Elle entraînera l'enlèvement d'une épaisseur de 40 cm dans le ZIT et ses digues. Une action qui pourrait être aussi impressionnante que bénéfique pour le site et les espèces autochtones (flore et faune) qui y sont présentes.

Par la suite, un entretien spécifique et régulier du site viendra compléter l'opération de gestion mécanique de manière à éviter un retour de l'invasive aux étangs.



Service Environnement : 067/551.470, environnement@7090.be
Échevin de l'Environnement : 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be



Journées wallonnes de l'Eau

Cette année encore, la Ville de Braine-le-Comte participe aux Journées wallonnes de l'Eau qui se dérouleront du 14 au 30 mars dans toute la Wallonie.

Cet événement, organisé avec le Contrat Rivière Senne, vise à sensibiliser le grand public à la préservation de l'eau et de la biodiversité, des enjeux essentiels pour notre environnement.

Deux activités sont proposées à Braine-le-Comte :

Conférence : Inondations et autodiagnostic de son habitation

Cette conférence a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux risques d'inondation et de leur fournir des outils concrets pour évaluer la vulnérabilité de leur logement.

- Le 19 mars à 19h à Hôtel de Ville (1^{er} étage)
- Inscription : obligatoire auprès du Service Environnement

Visite du château d'eau de la rue de France

Avec le soutien de la SWDE, cette visite permettra de découvrir le fonctionnement du château d'eau et le rôle essentiel de cette infrastructure dans la distribution de l'eau.

- Le 22 mars à la rue de France
- Inscription : obligatoire auprès du Service Environnement

Opération de sauvetage des batraciens



Jusqu'au 1^{er} avril 2026, différentes actions de sauvetage des batraciens sont menées afin de sécuriser leur migration vers les zones de reproduction. Chaque année, de nombreux bénévoles se mobilisent pour ramasser les animaux et faciliter leur traversée lorsque les conditions météo sont propices à la migration.

En complément, des barrages, barrières et une signalisation spécifique sont installés par les équipes communales sur plusieurs axes fréquentés par les batraciens.

Cette année, 10 nouvelles bâches de sensibilisation invitant les automobilistes à lever le pied viendront renforcer le dispositif. La Ville appuie cette initiative en fournissant le matériel nécessaire et en procédant, lorsque cela s'avère indispensable, à la fermeture temporaire de certaines voiries. L'action bénéficie également du soutien de la Wallonie.

À l'approche d'une zone de migration, il est demandé aux automobilistes de ralentir fortement : même à vitesse modérée, les batraciens peuvent être happés par le déplacement des véhicules.

Les personnes souhaitant participer au sauvetage peuvent contacter l'association « Les vies dansent » (Partenaire PCDR) au 0486/719.957 ou via lesviesdansent7090@gmail.com.



Cellule Bien-être animal : 067/551.476, bienetreanimal@7090.be
Échevine du Bien-être animal : 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be



Le weekend des 31 janvier et 1^{er} février, Natagora réitère son grand recensement des oiseaux de jardin. Participez et, d'une manière simple et ludique, partez à la rencontre des oiseaux qui fréquentent nos jardins, balcons ou terrasses en hiver.

Les données recueillies permettent de suivre la présence et l'abondance des oiseaux communs en hiver, mais aussi d'en analyser l'évolution au fil du temps. Accumulées depuis plus de vingt ans, elles constituent aujourd'hui des indicateurs précieux sur l'état de la biodiversité en Wallonie et à Bruxelles. Les informations récoltées lors de l'édition 2026 aideront à mieux appréhender la migration exceptionnelle de mésanges bleues observée à l'automne dernier.

Des fiches d'aide à l'identification (comme le poster en page de gauche) et des outils pratiques sont disponibles pour vous accompagner à reconnaître les oiseaux de votre jardin !

Pour plus d'informations sur l'opération, consultez le site de Natagora : <https://oiseaux.natagora.be/fr>

NAISSANCE

Berruti Marylou née le 01/06/25, Zegoud Assia née le 07/10, Dalougou Adelin né le 10/10, Dalougou Rosaldo né le 10/10, Man Doualia George Samara née le 10/10, Stalins Cornet Opaline née le 17/10, Harrou Ali né le 31/10, Sarr Khadim né le 01/11, Lienard Van de Velde Lou née le 04/11, Delannay Ferrando Yo-Han né le 17/11, Hazard Douchamps Adelin né le 22/11, Colpaert Milio né le 30/11, Hainaut Elliott né le 09/12/2025.

DÉCÈS

Paternotte Liliane née le 23/04/1934 et décédée le 27/10/2025, Leclercq Renée née le 03/10/1934 et décédée le 29/10, Potvin-Camby Claude né le 09/08/1955 et décédé le 31/10, Vandenhoute Françoise née le 04/07/1965 et décédée le 01/11, Van Der Gucht Michèle née le 02/02/1948 et

décédée le 04/11, Hayen Willy né le 22/02/1938 et décédé le 05/11, Balenghien Andrée née le 06/11/1940 et décédée le 06/11, Grisez Francine née le 20/05/1932 et décédée le 07/11, Dupont Frédy né le 22/09/1939 et décédé le 07/11, Poliat Christian né le 29/06/1945 et décédé le 07/11, Latour Olivier né le 29/08/1979 et décédé le 07/11, Thibaut Philippe né le 09/04/1950 et décédé le 09/11/2025, Luchtens Jean né le 19/09/1955 et décédé le 12/11, Buekens Freddy né le 10/10/1938 et décédé le 14/11, Paul Gilberte née le 25/03/1926 et décédée le 17/11/2025, Lebrun Anita née le 30/04/1943 et décédée le 17/11, Tison Claire née le 29/05/1945 et décédée le 18/11, Van Staen Freddy né le 29/08/1945 et décédé le 22/11, Pletinckx Francine née le 14/04/1938 et décédée le 23/11, Leens Paul né le 29/10/1947 et décédé le 23/11, Delabie Jeannine née le 24/07/1934 et décédée le 24/11, Vassalli Addolorata née le 10/10/1963 et

décédée le 25/11, Téatin Guy né le 17/12/1947 et décédé le 27/11, Feyaerts Steve né le 07/07/1985 et décédé le 28/11/2025, Vanderschueren Francis né le 20/05/1949 et décédé le 30/11, Hordies Mireille née le 15/09/1962 et décédée le 30/11, Lairin Francine née le 18/09/1939 et décédée le 03/12, Dainville Andrée née le 17/04/1933 et décédée le 09/12, Mukendi-Hetula Dauphin né le 02/02/1968 et décédé le 09/12, Valérie Mercier née le 24/12/1979 et décédée le 12/12, Debève Marie-Paule née le 12/04/1954 et décédée le 20/12/2025.



Service État civil : 067/551.445, etatcivil@7090.be
Officier de l'État civil : 067/551.434, maxime.daye@7090.be

En respect du RGPD, seuls les avis pour lesquels les familles ont marqué leur accord explicite de publication sont publiés sur la présente page (le RGPD ne s'applique pas pour les personnes décédées).

Recherche d'emploi

Réforme du droit au chômage

Afin d'accompagner les personnes concernées par la réforme du droit au chômage, le CPAS organise des séances d'information à destination des (futurs) exclus du chômage.

Elles auront lieu les lundis 9 et 16 février à 13h30 et à 14h30 dans les locaux du CPAS (rue des Frères Dulait, 19).

Pour des questions d'organisation, l'inscription est obligatoire.

Accompagnement à la recherche d'emploi

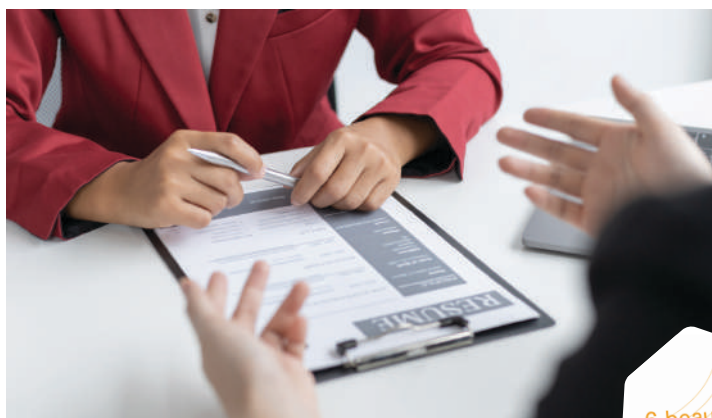
La Maison de l'Emploi est un lieu privilégié d'accueil, d'information et de conseil de proximité sur toutes les questions liées à l'emploi. Ce service est ouvert à tous : chercheurs d'emploi, travailleurs, étudiants, stagiaires en formation professionnelle ou contrat d'apprentissage, employeurs, bénéficiaires AWIPH, INAMI, (pré)-pensionnés...

La Maison de l'Emploi est accessible sans rendez-vous à la rue Ferrer, 11 : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h50. Une permanence téléphonique est assurée au 067/880.205, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 15h50.

Le Forem édite la liste des opportunités d'emploi mensuelles. Cette liste est partagée sur la page Emploi du site internet de la Ville (accès direct depuis la page d'accueil via le bouton « Emploi ») : www.braine-le-comte.be/administration/jobs/offres-emploi



Informations complémentaires et liens utiles sur notre site internet :
www.braine-le-comte.be/citoyennete/cpas/reforme-du-droit-au-chomage
CPAS : 067/551.300, CPAS@7090.be
Maison de l'emploi : 067/880.205, maisondelemploi.brainelecomte@forem.be
6beaufort@7090.be : 067/551.560, www.6beaufort.be
Présidente du CPAS en charge de l'Emploi : 0473/820.540, annecatherine.roobaert@7090.be



6 beaufort

Formations pour adultes

6beaufort propose différentes formations pour adultes. Plusieurs débutent dans les prochaines semaines :

- Ouvrier de voirie : Démarrage en avril
- « Le numérique ? Même plus peur ! » : Démarrage en mars.
- Intégration citoyenne (FIC) et Français langue étrangère (FLE) : Démarrage en janvier et mai pour les FIC et toute l'année pour le FLE.

Ces formations et accompagnements sont gratuits.

Mon chien dans l'espace public

Savez-vous qu'en adoptant un chien, vous devez suivre plusieurs réglementations liées notamment au bien-être animal et / ou au partage de l'espace public ?

Bien-être animal

Le détenteur d'un animal doit répondre aux besoins fondamentaux de son chien, tels que la nourriture, l'eau, l'abri et les soins. Il veillera à lui fournir un endroit confortable et sûr. Naturellement, il est interdit de frapper ou de maltraiter son animal. En Wallonie, l'enregistrement et l'identification sont obligatoires pour les chiens et les chats. Ces démarches se font chez le vétérinaire par introduction d'une puce.

Propreté publique et vivre-ensemble

Le maître d'un chien doit veiller à ce que son animal ne cause pas de nuisances. Cela implique le ramassage des déjections canines dans l'espace public. Lorsque vous promenez votre chien, munissez-vous du matériel nécessaire pour ramasser les excréments que votre animal laissera derrière lui. C'est à la fois une question de propreté publique, de respect de notre cadre de vie et une cause de sanction administrative allant jusqu'à 350 € !

Le Règlement Général de Police prévoit plusieurs dispositions liées au respect du vivre-ensemble :

- Le maître d'un chien est responsable de la prévention des nuisances sonores de son animal, notamment les aboiements
- Le maître doit pouvoir maîtriser son animal en toutes circonstances
- **Le port de la laisse est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu public ou accessible au public, y compris dans le bois, les parcs, aux étangs, etc.**
- Lorsque le chien est enclin à mordre, le port d'une muselière est obligatoire
- S'il est d'une race de chiens dite « potentiellement dangereuse », le chien doit être déclaré auprès de l'antenne locale de police.

Des sanctions légales sont prévues en cas de non-respect du Règlement Général de Police et du Code du Bien-être animal.



Service Bien-être animal : 067/551.476, bienetreanimal@7090.be
Service Propreté publique : 067/551.510, travaux@7090.be
Échevine du Bien-être animal et de la Propreté publique :
 0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

Abris sécurisés pour vélos



Plusieurs abris sécurisés sont accessibles en centre-ville. Situés à proximité de la gare et de l'Hôtel de Ville, ils offrent une solution adaptée aux personnes qui se déplacent à vélo et souhaitent protéger leur deux-roues à prix démocratique. Pour placer son vélo dans l'un de ces abris, le citoyen doit introduire une demande auprès du Service Mobilité. L'abonnement coûte : 45 € pour 6 mois / 60 € pour 1 an.

Ces abris sont destinés uniquement aux vélos, avec ou sans assistance électrique (scooters, tandems, motocyclettes, trottinettes et autres sont interdits). Ils sont situés à l'arrière de l'Hôtel de Ville (rue Haute) et à la rue Ferrer (angle avec les rues Britannique et Adolphe Gillis).

Une station de réparation se trouve à proximité de chaque abri pour vélos, chacune est équipée du petit matériel nécessaire. Le dispositif permet d'effectuer quelques réparations en cas de panne : regonfler un pneu, resserrer un boulon, etc.



Cambio : une voiture partagée à disposition

Devant la gare de Braine-le-Comte, 2 voitures partagées sont mises à disposition des citoyens.

Cet emplacement stratégique permet de mixer facilement l'utilisation d'une voiture partagée avec un service de transport en commun ou un trajet à pied.

Lorsque l'on a ponctuellement besoin d'un véhicule, ce service permet de faire de belles économies en remplaçant l'achat d'une auto et les frais inhérents (assurance, taxe, frais d'entretien...). Hormis l'abonnement mensuel, l'utilisateur du système Cambio ne paiera que pour l'utilisation effective de la voiture qu'il emprunte.

Pas de souci non plus pour se stationner puisque les véhicules sont rendus, après utilisation, sur des emplacements de parkings réservés.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur : www.braine-le-comte.be/territoire/mobilite/voitures-partagees ou sur www.cambio.be.



Service Mobilité
 067/551.460, mobilite@7090.be
Échevin de la Mobilité
 067/551.409, pierre-yves.hubaut@7090.be

CAR NIA WAL

DE BRAINE-LE-COMTE



© ACTV

**DIMANCHE 29 &
LUNDI 30 MARS 2026**

DIMANCHE 29 MARS

- 10:00** Remise des Médailles
(salle des Dominicains)
- 11:15** Rondeau matinal
(Parking des Dominicains)
- 15:00** Cortège en centre-ville
- 21:30** Feu d'artifice



Une organisation de l'asbl Office du Tourisme
Tél. 067/55 15 67 - officedutourisme@7090.be
<https://tourisme.braine-le-comte.be>

LUNDI 30 MARS

- 10:30** Visite des Gilles à la Résidence Rey
- 11:15** Sortie des Gilles en Musique
(centre-ville)
- 20:30** Départ du cortège
- 21:30** Brûlage des bosses



Ed. Resp.: André-Paul Coppens (Echevin du Folklore)



Agenda

Janvier

29/01 | 16h > 19h

Collecte de sang

Athénée Royal Jules Bordet

📞 Croix-Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be

30/01

Soirée de la J

QG de la J

📞 Service Jeunesse : 067/551.555,
jeunesse@7090.be

31/01 > 28/02

Exposition Acryliques : Dans les plis du bleu de Claude-Edmond Bonnet

L'artiste brainois Claude-Edmond Bonnet peint à l'acrylique des toiles abstraites dans lesquelles interviennent lignes de force et symétrie. Il introduit des masses colorées en travaillant au couteau et au spalter.

Le vernissage aura lieu le vendredi 30 janvier à 18h, l'exposition sera ensuite visible durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

Bibliothèque communale

📞 Bibliothèque communale : 067/551.570,
bibliotheque@7090.be

Février

01/02

Télévie : Bingo et crêpes

Inscription obligatoire

Salle de la HELHa

📞 Télévie : 0479/379.847

02/02 | 19h

Conseil communal

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Direction générale : 067/771.484,
directiongenerale@7090.be

05/02 | 20h

Théâtre : LES DRAGONS

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

06/02

Souper Saint-Valentin

Salle du Scaubecq

📞 Les Gilles brainois : 0488/763.375

07/02 | 9h > 13h

Portes ouvertes et matinée d'inscription sans rendez-vous

Rue de Mons, 80

📞 Institut Saint-Gabriel : 067/874.961,
secretariat.eleves@itsg.pro

07/02 | 20h

Les palmes de l'impro

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

09/02 | 13h30 & 14h30

Séances d'information : Réforme du droit au chômage

Inscription obligatoire

CPAS - rue des Frères Dulait, 19

📞 CPAS : 067/551.300, cpas@7090.be

12/02 | 17h > 19h30

Collecte de sang

Salle de la Butte - Hennuyères

📞 Croix-Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be

12/02 | 19h

Conférence : L'herpétofaune

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Service Environnement : 067/55.14.70,
environnement@7090.be

12/02 | 17h > 19h30

Collecte de sang

Salle de la Butte

📞 Croix-Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be

12/02 | 20h

Théâtre : Je suis Fassbinder

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be

15/02

Balade hivernale

Pavillon des Étangs

📞 Moto Club Squeedly : 0499/230.468,
motoclubsqueedly@hotmail.be

16/02 | 13h30 & 14h30

Séances d'information : Réforme du droit au chômage

Inscription obligatoire

Rue des Frères Dulait, 19

📞 CPAS : 067/551.300, cpas@7090.be



Carnaval et Soumonces 2026

Les rues de Braine-le-Comte ont déjà vibré au son des tambours ce samedi 17 janvier, lors de la première soumonce de l'année.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de participer à la première, les prochaines soumonces sont à noter dans vos agendas : elles auront lieu les 14 février et 4 mars. L'occasion idéale de se plonger dans l'atmosphère carnavalesque et de partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Le Carnaval 2026 se tiendra ensuite du 29 au 31 mars en centre-ville. Trois jours de festivités sont prévus où Gilles, Paysannes et cortège carnavalesque seront au rendez-vous.

Toutes les informations pratiques (horaires, parcours, parkings) seront publiées très prochainement sur le site de l'Office du Tourisme : <https://tourisme.braine-le-comte.be>.

17/02 | 18h

Séance d'information : Devenir bénévole-relais pour l'asbl Bras dessus Bras dessous

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Bras dessus Bras dessous : 0498/562.067,
jeremy.favreau@brasdessusbrasdessous.be



19/02 | 20h

Concert : MILOW - Unplugged

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.592,
centreculturel@7090.be



= Activité bénéficiant du covoiturage culturel gratuit.

20/02 | 11h

Séance d'information : Devenir bénévole-relais pour l'asbl Bras dessus Bras dessous

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Bras dessus Bras dessous : 0498/562.067, jeremy.favreau@brasdessusbrasdessous.be

22/02

Marche ADEPS (5-10-15-20 km)

Départ : Ancienne gare de Ronquières

📞 Amicale des Sapeurs-Pompiers : 0491/084.777

26/02 | 16h > 19h

Collecte de sang

Athénée Royal Jules Bordet

📞 Croix-Rouge : 067/771.484, www.donneurdesang.be



Mars

05/03 | 14h30 > 16h30

Conférence : L'intelligence artificielle dans les conflits actuels et à venir

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Haute Senne Culture et Patrimoine : 067/554.109, hs.culturepatrimoine@gmail.com

05/03 | 19h

Soirée dialectale

Salle Baudouin IV

📞 Scrèneus Brin-Nous : 0478/723.710

**06/03 | 20h**

Concert : Ozark Henry

Salle Victor Jara

📞 Centre culturel : 067/551.590, centreculturel@7090.be

**12/03 | 20h**

Théâtre : Rumba

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.590, centreculturel@7090.be

**14 > 15/03**

72^{ème} Opération Arc-en-Ciel

📞 Asbl Arc-en-Ciel : operation@arc-en-ciel.be

19/03 | 19h

Conférence : Inondations et autodiagnostic de son habitation

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

Inscription obligatoire

📞 Service Environnement : 067/551.470, environnement@7090.be

**19/03 | 20h**

Théâtre de Poche : Jamais, toujours, parfois

Salle Victor Jara

📞 Centre culturel : 067/551.590, centreculturel@7090.be

20/03 | 20h

Musique : Hooverphonic

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.590, centreculturel@7090.be

**21/03**

Trail des Bosses

Départ : Athénée - chemin de Feluy

📞 Trail des Bosses ASBL : https://traildesbosses.be

22/03

Visite du château d'eau de la rue de France

Inscription obligatoire

📞 Service Environnement : 067/551.470, environnement@7090.be

23/03 | 19h

Conseil communal

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Direction générale : 067/771.484, directiongenerale@7090.be

26/03 | 16h > 19h

Collecte de sang

Athénée Royal Jules Bordet

📞 Croix-Rouge : 067/771.484, www.donneurdesang.be



Marches ADEPS 2026

Pour les passionnés de randonnées, voici les dates à retenir pour redécouvrir Braine-le-Comte et ses villages lors des marches ADEPS.

22/02 Ronquières

Amicale des Sapeurs Pompiers

03/05 Braine-le-Comte

Patro Braine-le-Comte

19/04 Petit-Roeulx-lez-Braine

Les P'tits Rhodiens

14/05 Henripoint

Henripoint mon village

25/05 Braine-le-Comte

Braquet Brainois

04/10 Hennuyères

Unité Scoute BRO17^{ème}
Bruneault

25/10 Braine-le-Comte

La Casa

20/12 Steenkerque

Jeunesse intrépide de
Steenkerque

Marquez ces rendez-vous dans votre agenda pour des sorties conviviales et sportives organisées par des associations locales motivées !

Pensez à privilégier les parkings mis à disposition à proximité afin de respecter la tranquillité des riverains.

Infos sur www.sport-adeps.be

Ronquières Festival : tarif brainois

Les premiers noms du Ronquières Festival 2026 sont désormais connus !

Cette année encore, le festival se tiendra sur le site emblématique du Plan incliné de Ronquières, du vendredi 7 août au dimanche 9 août 2026.

L'édition s'annonce une nouvelle fois très attendue. Parmi les artistes déjà annoncés : Oscar and the Wolf, Roméo Elvis, Macklemore, Charlotte Cardin, DJ Snake, Adèle Castillon, Hooverphonic, Suzanne, Trinix, Suede, Rilès, Pommélien Thijs, Disiz, Iliona, Marguerite et bien plus encore !

📞 Infos : www.braine-le-comte.be/actualites/ronquieres-festival-2026
Programme sur www.ronquieresfestival.be

Des billets à prix réduit pour les habitants de Braine-le-Comte

Comme les années précédentes, un tarif préférentiel est proposé aux Brainoises et Brainois. Il est disponible exclusivement à l'Office du Tourisme (Accueil de l'Hôtel de Ville, Grand Place, 39) :

- 59 euros pour le ticket 1 jour (au lieu de 69 euros)
- 139 euros pour le pass 3 jours (au lieu de 159 euros)

Conditions d'accès : sur présentation de la carte d'identité, maximum 2 billets par adresse, réservé aux personnes domiciliées dans l'entité (CP 7090). L'Office du Tourisme est le seul point de vente proposant ce tarif préférentiel. Accueil du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

AOÛT
07 > 09

Stages de printemps

Ce printemps, place à l'action avec **Braine Ô Sports** ! Que ce soit pour découvrir de nouveaux sports ou s'améliorer, vos enfants vont adorer ces stages multisports, adaptés à tous les âges.

Des stages pour les 3 à 16 ans, répartis sur 2 semaines et riches en activités sportives pour tous les goûts.

Détails et inscriptions : <https://braineosports.big-captain.com>

Récréa'Braine organise aussi deux semaines de stages durant les vacances de détente, pour les enfants de 2,5 à 12 ans. Les activités proposées sont variées : activités artistiques, ateliers culinaires, jeux de coopération, psychomotricité, jeux extérieurs, sorties au bois et rencontres avec des artistes.

- Du 16 au 20 février : « Le carnaval en folie »
- Du 23 au 27 février : « On s'en mêle les pinceaux », autour de l'art sous toutes ses formes.

Les stages ont lieu à l'École communale d'Hennuyères (rue du Planois, 83).

Inscription obligatoire : recreabaine.antopolis.be

i **Récréa'Braine** : 0490/112.375, info.recreabaine@7090.be
Braine Ô Sports : 067/551.533, braineosports@7090.be
Échevin des Sports et de l'Accueil Temps Libre :
 067/551.409, christophe.houssiau@7090.be



Le Planning familial à votre écoute !

Le Centre de Planning familial du CPAS, agréé par la Région wallonne, est un lieu confidentiel où vous pouvez trouver écoute et soutien, quelle que soit votre question ou préoccupation. Plusieurs services vous y sont proposés dont des consultations juridiques, médicales (sur la vie sexuelle) et sociales (accueil et orientation) gratuites. Le Centre offre également des consultations psychologiques individuelles (25 €), en famille ou en couple (35 €). Toutefois, si la situation financière est un obstacle, n'hésitez pas à en discuter avec le Planning familial.

i **Planning familial** : 067/551.370, planningfamilial@7090.be
Présidente du CPAS : 0473/820.540, anne-catherine.roobaert@7090.be

Recherche de bénévoles

Consultation ONE

La consultation de Braine-le-Comte accueille les enfants et leurs parents dans le cadre de consultations médico-préventives organisées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Il s'agit d'un accueil attentif et encadré, en collaboration avec des professionnels de la santé.

Actuellement, la Consultation est à la recherche de bénévoles d'accueil et d'animation.

Les permanences ont lieu le mardi de 9h à 11h ainsi que les mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h à la Consultation ONE – rue de Mons, 68.

Si vous avez au minimum 18 ans et que vous êtes disponible en semaine et en journée, vous pouvez contacter le président de la Consultation pour enfants, au 0475/770.525 ou par e-mail à jm.questienne@gmail.com.



Maison Croix-Rouge Haute Senne

La Maison Croix-Rouge Haute Senne est actuellement à la recherche de bénévoles chauffeurs pour son activité de service location de matériel paramédical et de transport social à Braine-le-Comte.

Intéressé ? Contactez la Présidente MCR Haute Senne, Mme Hanikenne, au 0495/229.454.